

Bulletin d'adhésion à l'association SENTIERS pour la saison 2025/2026

Personne seule (Licence IRA) **45** € ⁽¹⁾ : **30,85** € **licence FFRandonnée** + **14,15** € **Sentiers**

+ 10 € si abonnement à Passion Rando soit : 55 €

Famille (Licence FRA) 90 € (2): 61,50 € licence FFRandonnées + 28,50 € Sentiers

+ 10 € si abonnement à Passion Rando soit : 100 €

Personne ayant déjà une licence **FFRandonnée** : cotisation Sentiers 15 €

La loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.

civile et celle de leurs d	idherents.		
Nouvelle adhésion □	Renouvellement \square		
Numéro de licence (si o	déjà licencié(e) dans un club FFRandonnée	·)*:	
NOM*:	Prénom *:	Date de naissance* :	:
Sexe : F □ M □			
Adresse* :			
Nationalité *:			
Tel.:	Adresse e-mail* :	_	
 J'accepte de recevoir FFRandonnée et de ses Autorisation du droit Des photos dans lesque 		□ Oui	□ Non vités. Vous disposez d'ur
droit à l'image. • J'autorise la prise de laquelle j'apparais, cec	vue et la publication de l'image sur i sur différents supports	□ Oui	□ Non
Abonnement au maga • Je souscris un abonne 1 an de 4 numéros	zine FFRandonnée* ement à Passion Rando Magazine pour	□ Oui	□ Non
Fournir un certificat mé	attestation du questionnaire santé Édical datant de moins de six mois pour tou uption de deux saisons sportives ou plus, l		
Le	Signature*		
L'association Sentiers collect	te vos données pour :		

- gérer votre adhésion à l'association et votre demande de licence
- vous permettre, avec votre consentement, de recevoir la newsletter de la FFRandonnée
- (1) IRA Licence individuelle avec Responsabilité Civile (RC) et Accidents Corporels (AC)
- (2) FRA Licence familiale avec Responsabilité Civile (RC) et Accidents Corporels (AC)
- * Champs obligatoires